

Contexte historique de la scission de l'Université catholique de Louvain

Début des années 60, quel contexte ?

- Les images de lutte sur les campus américains contre la **guerre au Vietnam**
- **Système de bien-être et de consommation.** Bientôt aura lieu une révolution de la sexualité et de la procréation et une première prise de conscience écologique.
- **L'accès aux études s'est démocratisé**, profitant d'une économie et d'une société nouvelles.
- **Une réforme institutionnelle est à l'œuvre** en Belgique.

Les éléments clé du devenir de Louvain

La croissance du nombre d'étudiants

Dû à cet accès nouveau aux études de manière nationale et internationale, le nombre d'étudiants explose dans les années 60 en Belgique.

Nombre d'étudiants en Belgique :

1954-1955 : 22 286 **1965 -1966 : 45 610**

Nombre d'inscrits à l'Université de Louvain :

1950 : 7173 **1967 : 20 729**, soit **40% des étudiants belges.**

Evolution des sections :

À partir de 1954 : la section néerlandophone de l'UCL compte plus d'étudiants belges que la section francophone mais celle-ci reste plus importante encore 6 ans grâce au nombre d'étudiants étrangers.

En 1968, la section néerlandophone compte **12 548 étudiants** et la section francophone **11 817 étudiants.**

« L'expansion universitaire »

Dès la fin des années 50, la conférence nationale des sciences estime que la Belgique accuse du retard du point de vue de sa recherche universitaire. La démocratisation des études provoque de nouveaux besoins et la création de nouvelles institutions d'enseignement supérieur de proximité. **En 1962**, l'Etat lance le chantier d'une loi dite « d'expansion universitaire » (Loi Janne) votée en avril **1965**. En bref :

- L'**ULB** reçoit l'autorisation de se développer à Nivelles et l'**Université catholique de Louvain** reçoit celle de se développer à Courtrai (section néerlandophone), dans le canton de Wavre et à Woluwe Saint-Lambert.
- L'Etat contribuera au financement des dépenses des universités et notamment les coûts de construction résultant de l'expansion.
- Le titre d'université est octroyé aux centres universitaires de Namur, Gembloux, Mons, Anvers, et aux Facultés Saint-Louis.
- Le 6 octobre 1965, l'Université catholique de Louvain achète les terrains que l'archevêché avait acquis à Woluwe pour y construire un hôpital universitaire francophone en 1963. Les discussions prennent une autre tournure, où il s'agit moins d'installer des candidatures au-delà du périmètre de Louvain que d'y transférer l'université francophone.

Les tensions linguistiques et la crise de Louvain

1960 : l'Université catholique de Louvain est unitaire mais tous les cours sont dédoublés en français et néerlandais, et l'administration est bilingue.

1962 : le gouvernement entreprend une révision de la législation en matière linguistique, qui vise à renforcer l'homogénéité culturelle des deux régions. De nouveaux rapports de force voient le jour. La **frontière linguistique**

est fixée. L'université s'adapte en adoptant deux sections autonomes sous un recteur unique avec un budget unitaire.

1963 : les facultés sont divisées en deux, avec chacune leur doyen.

- ⇒ Dès ces années, des étudiants flamands commencent à défiler dans les rues, réclamant un Leuven vlaams, autrement dit un Walen buiten.
- ⇒ Cela provoque des discussions des deux côtés.

1966 : Les évêques, qui constituent le pouvoir organisateur de l'université, subissent des pressions de toutes parts et **réaffirment leur soutien à l'université unitaire et à son ancrage à Louvain.**

- ⇒ Cette déclaration épiscopale déclenche une contestation des catholiques flamands vis-à-vis des évêques, puis bientôt une contestation dans toute la Flandre.
- ⇒ Pour apaiser les tensions, les évêques nomment deux laïcs connus pour leurs sentiments flamands comme protecteur de la section flamande et commissaire chargé de l'exécution des mesures de restructuration et déconcentration suite à la loi d'expansion.

1967 : La rentrée universitaire se fait entre les slogans flamingants et la réplique du chant des Wallons.

1968 :

- **Le 15 janvier**, les autorités francophones décident de rester à Louvain (le plan d'expansion prévoit de rester centralisé à Louvain, en délocalisant la médecine à Woluwe et en se développant à Ottignies).
- ⇒ La **révolte est plus radicale et violente** qu'auparavant. Les cours des francophones sont perturbés. Il y a des manifestations dans toute la Flandre.
- **Le 6 février**, le chef de file des sociaux-chrétiens flamands, Jan Verroken, interpelle le gouvernement à la Chambre et demande le déménagement de la section francophone de Louvain, ainsi que la scission de l'ULB.
- **Le 7 février**, le gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq démissionne. Les élections ont lieu le **31 mars**.
- Au sein de l'université, Michel Woitrin, administrateur, dit oui pour déménager, à deux conditions : avoir la liberté de faire ce qu'ils veulent et obtenir 17 milliards de francs pour le mettre en œuvre.
- **En juin 1968**, le déménagement est approuvé au sein de l'université. Le 24 juin, la déclaration inaugurale du gouvernement impose le déménagement.

1970 : La loi du **28 mai 1970** crée deux universités séparées.

1971 : Le **2 février**, la construction de Louvain-la-Neuve démarre. La première pierre est posée en présence du Roi Baudouin. Les quelques 900 hectares à proximité du centre d'Ottignies ont été acquis par l'Université entre 1966 et 1968 à la suite d'arrêtés royaux d'expropriation.

1972 : Création du **premier parc scientifique de Belgique**, autour de l'UCL et **première rentrée académique de l'UCL à LLN.**

1976 : L'ensemble du **transfert vers Woluwe** – hôpital et faculté de médecine – est terminé.

1979 : La Faculté de philosophie, arts et lettres est la dernière à être transférée à Louvain-la-Neuve.

2017 : Jumelage des villes de Leuven et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Contact (presse) : Françoise Hiraux, archives de l'UCL : 010 47 48 62